Direction
des **ressources humaines**
Université de Strasbourg

CAMPAGNE EMPLOIS SECOND DEGRE – RENTREE 2022

1ère CAMPAGNE

Identification du poste

N° de poste : 0628/4757

Discipline de publication : L0422 - anglais

Profil : anglais LANSAD

Composante de rattachement : Faculté des langues – Pôle Lansad – Centres de Langues

Localisation : Strasbourg – Campus central – Campus Illkirch (carte)

Filières de formation concernées

Toutes les filières accueillies dans les différents centres de langues du Pôle Lansad (lien)

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Enseignant d'anglais lansad en Centre de Ressources de Langues (lien)

Les Centres de langues (CL) du Pôle Lansad accueillent des étudiant.e.s spécialistes d'autres disciplines, dans des enseignements validants très majoritairement. Ils visent à développer les compétences en langues des étudiant.e.s, dans les domaines généraux et dans leur domaine de spécialité. Le développement de l'autonomie dans les apprentissages est également un objectif de formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, au même titre que le développement des compétences langagières.
Un aperçu de la manière d'enseigner et d'apprendre en CL est disponible ici : https://pod.unistra.fr/video/6183-regards-sur-les-crl/

Les CL constituent un dispositif d'enseignement/apprentissage conçu en référence aux théories socioconstructivistes de l'apprentissage et aux principes de l'autodirection dans lequel les enseignant.e.s ont avant tout un rôle de conseiller.ère et d'accompagnateur.trice mais aussi d'expert.e disponible pour les étudiant.e.s en fonction de leurs besoins propres. Ils abritent un environnement que les enseignant.e.s font évoluer pour promouvoir l'apprentissage des langues étrangères, à travers la rencontre (lecteurs, tandems…) et les interactions (entre pairs, avec les enseignant.e.s…), les ressources physiques et numériques, l'immersion dans un lieu dédié et riche en opportunités. Les CL s'insèrent dans le contexte plus large d'une université internationale, dans laquelle les collaborations avec les composantes d'origine des étudiant.e.s et les réseaux universitaires sont amenées à se développer. Un investissement au-delà des enseignements est attendu de tout collègue intégrant l'équipe, afin de participer au développement des CL et du Pôle.

Un goût pour la pédagogie et pour l'innovation pédagogique est indispensable. La personne recrutée sera sans doute amenée à faire évoluer son modèle pédagogique, en se formant sur le temps long. Tout comme les étudiant.e.s, les enseignant.e.s des CL sont engagé.e.s, en équipe, dans une démarche de développement professionnel continu.

Par ailleurs, le Pôle Lansad travaille au développement d'une offre de formation élargie à l'enseignement à distance (EAD) pour répondre aux évolutions actuelles et aux besoins de publics spécifiques. Une ouverture et un intérêt sont essentiels, une expérience serait un atout.

L'enseignant.e dans ce dispositif :
- est un.e référent.e linguistique et culturel, expert.e de la langue et de l'apprentissage ;
- accompagne les apprenants dans leur trajectoire, évalue les compétences développées en lien avec les référentiels existants (CECRL) ;
- permet le bon fonctionnement du dispositif en assurant le suivi de ses tâches et en travaillant en équipe ;
- participe aux travaux d'équipe : développement du CL, veille pédagogique, conception de sujets d'examen, corrections et jury des épreuves communes, CLES, projets divers ;
- assiste aux réunions de coordination et aux jurys d'examen ;
- participe aux groupes de réflexion et aux séminaires proposés par le Pôle Lansad ;
- participe à l'élaboration d'une offre de formation adaptée à l'enseignement supérieur et aux évolutions sociétales.

La personne recrutée pourra aussi se voir confier des tâches de responsabilité : coordination d'équipe, organisation des enseignements, recrutement et suivi des enseignant.e.s vacataires et des moniteurs, entre autres. Une expérience en la matière sera appréciée.

Compétences et qualités attendues :
- la capacité à travailler en équipe, à collaborer de manière constructive avec ses pairs dans une atmosphère sereine ;
- une posture réflexive, avec prises de distance constructives ;
- la tolérance à l'incertitude ;
- une certaine maîtrise des technologies numériques ;
- le goût pour l'innovation pédagogique , le goût du changement utile ;
- la souplesse organisationnelle ;
- la mobilité (travail sur plusieurs sites) et la flexibilité (variété des modalités d'enseignement/ apprentissage) ;
- le sens des responsabilités et de l'organisation.

Personne(s) à contacter pour plus de renseignements

Direction du Pôle Lansad :

Pia Acker pia.acker@unistra.fr

Transmission des candidatures

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée. Les personnes candidates devront saisir leur déclaration de candidature et déposer avant le vendredi 29 octobre 2021, 16h00 (heure de Paris) les pièces constitutives de leur dossier :

- Pièce d'identité
- Arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ou de fonctionnaire de catégorie A
- Dernier arrêté d'affectation ou de la position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement…)
- Curriculum vitae détaillé
- Lettre de motivation adressée au Président de l'Université
- Justificatif de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), le cas échéant

dans le domaine applicatif de Galaxie, module Vega accessible à partir du portail Galaxie des personnels du supérieur :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm